

# FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

## Revêtement Souple d'Imperméabilité 2000 – 5000 g/m<sup>2</sup>



Octobre 2022

Version de la FDES : 1.0

Numéro d'enregistrement INIES : 20230133000



REALISATION :

EVEA

11, rue Voltaire – 44000 Nantes

Tél : +33 (0)2 28 07 87 00 – Fax : +33 (0)2 40 71 97 41

[www.evea-conseil.com](http://www.evea-conseil.com)



## Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PRB (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

## Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu :  $2,53 \times 10^{-6}$  (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m<sup>3</sup> »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m<sup>2</sup> ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- FC : Facteur de Caractérisation
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

## Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

*" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "*

# SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle et du produit.....	6
4	Etapes du cycle de vie.....	8
4.1	Etape de production, A1-A3.....	8
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	9
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	10
4.4	Etape de fin de vie C1-C4.....	10
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	11
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	12
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie.....	13
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	18
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	18

# 1 INTRODUCTION

---

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de PRB.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PRB.

**Contact :**

Pascal Henry

**Coordonnées du contact :**

pascal.henry@prb.fr

02 51 98 10 20

## 2 INFORMATION GENERALE

### 1. Nom et adresse du déclarant :

PRB SA  
16, rue de la TOUR  
CS 10018  
85150 La Mothe Achard

### 2. Le site, le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative :

PRB SA  
16, rue de la TOUR  
CS 10018  
85150 La Mothe Achard

3. **Type de FDES :** "du berceau à la tombe"
4. **Type de FDES :** Individuelle
5. **Date de publication :** Octobre 2022
6. **Date de fin de validité :** Octobre 2027
7. **Les références commerciales/identification du produit :**
  - PRB Crepimur Souple M
  - PRB Crepimur Souple G
  - PRB Crepimur Souple F Siloxane

### 8. Vérification :

<b>La norme EN 15804 du CEN sert de RCP a).</b>	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
(Selon le cas b)) Vérification par tierce partie :	
Vérificateur : Frank Werner	Programme de vérification :  Programme FDES-INIES Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré 75016 Paris <a href="http://www.inies.fr/accueil/">http://www.inies.fr/accueil/</a>
<i>a) Règles de définition des catégories de produits</i>	
<i>b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).</i>	

### 9. Lieu de production : France

### 10. Circuit de distribution : BtoB et BtoC

### 3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

#### 11. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Protéger et décorer 1m<sup>2</sup> de support, préparé dans les règles de l'art\* avec un produit de finition sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans comprenant une mise en œuvre et aucun entretien. Le rendement du produit de référence est de 3,5 kg/m<sup>2</sup>. »  
La plage de rendement couverte par cette FDES est : 2000 – 5000 g/m<sup>2</sup>.

#### 12. Description du produit :

Les produits sont des revêtements souples d'imperméabilité (RSI) servant à protéger et décorer un support.

#### 13. Description de l'usage du produit (domaine d'application) :

Le produit est utilisé pour les murs extérieurs des bâtiments.

#### 14. Performance principale de l'unité fonctionnelle :

Assurer la fonction de protection et de décoration d'un support.

#### 15. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

- La consommation de produit par UF est donnée pour une application sur support plan et normalement absorbant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer à la Fiche Technique du produit concerné pour obtenir plus de précisions.
- Les produits de la gamme sont destinés à une application extérieure.

#### 16. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit :	kg/m <sup>2</sup>	3,52 <sup>E+00</sup>
Principaux composants	kg/m <sup>2</sup>	Revêtement souple d'imperméabilité : 3,52 <sup>E+00</sup> Emballages : 4,64E-01
Quantité de produits complémentaires	kg/UF	-
Emballage de distribution	kg/m <sup>2</sup>	Pot polypropylène : 9,38E-02 Palette bois : 2,10E-01 Film PEHD : 2,10E-02
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	3
Taux de chute lors de la maintenance	%	Aucune opération de maintenance n'est considérée
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par PRB

#### 17. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse) :

Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH supérieur à 0,1% en masse.

#### 18. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1) :

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	30
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	NFT 36-005: Famille II - Classe 2b
Paramètres théoriques d'application	-	Le produit est supposé mis en œuvre selon les recommandations du fabricant.

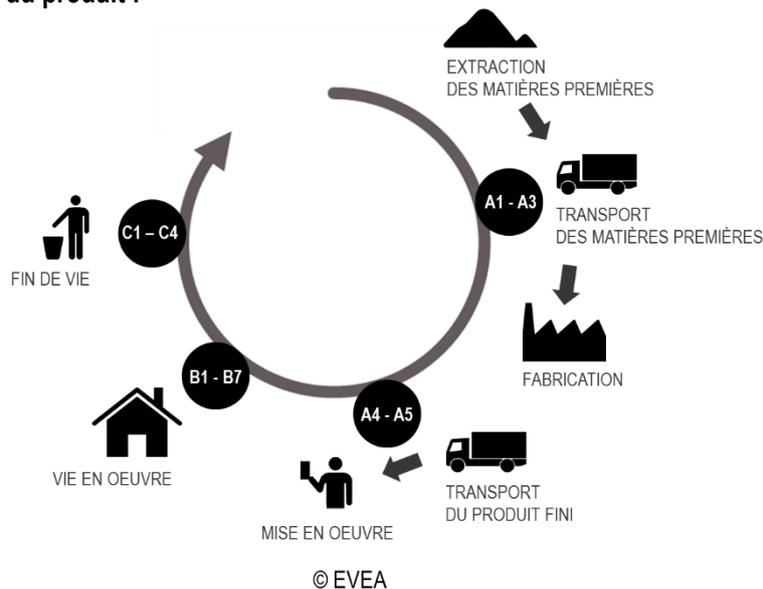
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux recommandations inscrites sur la fiche technique du produit
Environnement extérieur	-	DTU 59.1 - DTU 42.1
Environnement intérieur	-	Sans objet
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.
Maintenance	-	Le produit ne nécessite aucune maintenance.

### 19. Contenu en carbone biogénique (si applicable exprimé en kgC/UF) :

Aucun contenu en carbone biogénique

## 4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



### 4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

- A1 : Extraction/Fabrication des matières premières listées ci-dessus.
- A2 : Transport par camion des matières premières depuis leur site de fabrication jusqu'au site de production PRB
- A3 : Utilisation d'énergie et de consommables pour le fonctionnement du process de production (pesée, mélange, traitement, conditionnement), traitement des déchets et des pertes.

La production et le transport des emballages des matières premières et des consommables de production n'est pas pris en compte dans l'étude.

## 4.2 Etape de construction, A4-A5

### Transport jusqu'au chantier :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Deux scénarios sont pris en compte dans l'étude : 1. Le produit est livré par camion de l'usine de PRB jusqu'au site des clients. La distance est moyennée et pondérée en fonction des volumes de ventes. 2. Le produit est livré par camion aux dépôts. La distance est moyennée et pondérée en fonction des volumes de ventes. Une distance moyenne de 20 km a été ajoutée pour modéliser un transport du dépôt vers le site du client.
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type EURO 6 et de charge utile 16-32 tonnes.
Distance jusqu'au chantier	km	540
Capacité d'utilisation	%	36 % (données ecoinvent)
Masse volumique du produit transporté	kg/m <sup>3</sup>	-
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	<1

### Installation dans le bâtiment :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Le scénario de mise en œuvre consiste en l'utilisation de 25m <sup>2</sup> de bâche polyéthylène et d'un rouleau pour peindre une pièce de 5m x 5m x 2,5m (50m <sup>2</sup> ). Le produit est mis en œuvre avec un rouleau (50%) et une lisseuse (50%). Au vu du très grand nombre d'utilisation de la lisseuse, ces impacts sont considérés négligeables pour l'UF. Les chutes de mise en œuvre sont considérées comme des déchets dangereux éliminés par incinération. Les déchets de consommable sont considérés comme des déchets dangereux et éliminés par incinération. Les emballages sont recyclés, traités par enfouissement et incinérés.  L'hypothèse est faite d'un transport de 30km pour les déchets non dangereux et de 100km pour les déchets dangereux (chutes de production).  Il est considéré que 90% du contenu COV du produit est émis lors de l'installation et des jours suivants.
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifier par matériau)	-	-
Consommation d'eau	m <sup>3</sup> /UF	Il n'y a pas de consommation d'eau pour la mise en place des RSI
Utilisation d'autres ressources	kg/UF	Il n'y a pas d'utilisation d'autres ressources
<b>Consommation et type d'énergie</b>		
Rouleau	p/m <sup>2</sup>	9,05E-04
Bâche	kg/m <sup>2</sup>	1,20E-02
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifier par type)	kg	-

Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie) :	kg	-
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m <sup>2</sup>	-Palette : 2,10E-01
Quantité destinée au recyclage	kg/m <sup>2</sup>	- Film PE : 5,65E-03 - Seau PP : 2,52E-02
Quantité destinée à l'incinération	kg/m <sup>2</sup>	- Film PE : 9,03E-03 - Seau PP : 4,03E-02
Quantité de produit éliminé	kg/m <sup>2</sup>	- Film PE : 6,32E-03 - Seau PP : 2,82E-02
Emissions directes dans l'air ambiant (COV)	Kg/m <sup>2</sup>	3,00E-02

### 4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

#### B1 Utilisation :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Emissions directes dans l'air ambiant (COV)	Kg/m <sup>2</sup>	3,86E-03
Description du scénario	-	Il est considéré que les 10% de COV restant dans le produit sont émis lors de son utilisation.

#### B2 Maintenance :

Aucune maintenance n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

#### B3 Réparation :

Aucune réparation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

#### B4 Remplacement :

Aucun remplacement n'est jugé nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

#### B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

#### B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Aucune consommation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

### 4.4 Etape de fin de vie C1-C4

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le produit est éliminé avec le support en fin de vie. Le scénario de fin de vie est donc celui d'un déchet non dangereux éliminé par enfouissement, tout comme le support. L'hypothèse est faite d'une distance de 30km entre le site de déconstruction et le site d'enfouissement.
Quantité collectée séparément	kg/m <sup>2</sup>	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m <sup>2</sup>	3,52E+00
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m <sup>2</sup>	-

Quantité destinée au recyclage	kg/m <sup>2</sup>	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/m <sup>2</sup>	-
Quantité de produit éliminé par enfouissement	kg/m <sup>2</sup>	3,52 <sup>E+00</sup>

#### 4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Cette étape n'est pas prise en compte dans l'étude.

## 5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Règle de coupure	La règle de coupure utilisée dans cette FDES est celle définie dans la norme NF EN 15804+A1
Allocations	Une allocation massique des données de fabrication a été réalisée.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	<p>Données génériques issues de la base de données ecoinvent V3.8 cut off by classification.</p> <p>Données primaires issues de la collecte de PRB sur ses différents sites de production pour l'année 2021.</p> <p>Les technologies de mise en forme de matières sont basées sur les technologies utilisées par l'industriel pour le procédé de fabrication des produits, ou des technologies européennes ou mondiales dans le cas d'utilisation de données génériques.</p> <p>Logiciels utilisés :</p> <p> SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie en version 9.</p> <p> - Ev-DEC, (<a href="http://www.ev-dec.com">www.ev-dec.com</a>), développée par le cabinet conseil EVEA (<a href="http://www.evea-conseil.com">www.evea-conseil.com</a>), qui aide à la réalisation des FDES.</p>
Variabilité des résultats	La FDES couvre plusieurs produits, une analyse de sensibilité a été réalisée sur la formulation des produits. Les résultats montrent que les impacts moyens sont supérieurs à 1,4 fois les bornes minimales et maximales sur les indicateurs Déchets non dangereux, Utilisation nette d'eau douce et Création d'ozone photochimique. Pour tous les autres indicateurs les valeurs maximales sont en dessous du seuil. Les résultats de cette FDES sont calculés sur la base d'un produit moyen.

## 6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO <sub>2</sub> eq/UF	3,26E+00	1,24E-01	9,05E-01	3,37E-01	8,29E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,69E-02	0,00E+00	6,28E-01	3,26E+00	1,24E-01	9,05E-01	3,37E-01	8,29E-01	0,00E+00	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	8,31E-07	2,31E-08	1,13E-07	6,24E-08	6,31E-08	0,00E+00	0,00E+00	3,14E-09	0,00E+00	1,78E-08	8,31E-07	2,31E-08	1,13E-07	6,24E-08	6,31E-08	0,00E+00	0,00E+00
Acidification des sols et de l'eau kg SO <sub>2</sub> eq/UF	4,74E-02	2,92E-04	5,42E-03	7,92E-04	2,47E-03	0,00E+00	0,00E+00	3,98E-05	0,00E+00	4,73E-04	4,74E-02	2,92E-04	5,42E-03	7,92E-04	2,47E-03	0,00E+00	0,00E+00
Eutrophisation kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> eq/UF	2,19E-03	3,72E-05	4,01E-04	1,01E-04	2,15E-04	0,00E+00	0,00E+00	5,07E-06	0,00E+00	1,01E-04	2,19E-03	3,72E-05	4,01E-04	1,01E-04	2,15E-04	0,00E+00	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	3,37E-03	5,71E-05	6,17E-04	1,54E-04	1,16E-02	1,45E-03	0,00E+00	7,77E-06	0,00E+00	1,78E-04	3,37E-03	5,71E-05	6,17E-04	1,54E-04	1,16E-02	1,45E-03	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	9,63E-05	5,07E-07	1,07E-05	1,37E-06	5,37E-06	0,00E+00	0,00E+00	6,91E-08	0,00E+00	2,94E-07	9,63E-05	5,07E-07	1,07E-05	1,37E-06	5,37E-06	0,00E+00	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	4,75E+01	1,86E+00	1,60E+01	5,04E+00	1,17E+01	0,00E+00	0,00E+00	2,54E-01	0,00E+00	1,70E+00	4,75E+01	1,86E+00	1,60E+01	5,04E+00	1,17E+01	0,00E+00	0,00E+00
Pollution de l'eau m <sup>3</sup> /UF	5,39E+00	4,58E-02	5,88E-01	1,24E-01	2,80E-01	0,00E+00	0,00E+00	6,23E-03	0,00E+00	6,59E-02	5,39E+00	4,58E-02	5,88E-01	1,24E-01	2,80E-01	0,00E+00	0,00E+00
Pollution de l'air m <sup>3</sup> /UF	6,36E+02	1,23E+01	9,68E+01	3,32E+01	3,18E+02	3,50E+01	0,00E+00	1,67E+00	0,00E+00	1,06E+01	6,36E+02	1,23E+01	9,68E+01	3,32E+01	3,18E+02	3,50E+01	0,00E+00

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	4,26E+00	2,72E-02	2,57E+00	7,37E-02	6,24E-01	0,00E+00	0,00E+00	3,71E-03	0,00E+00	3,12E-02	4,26E+00	2,72E-02	2,57E+00	7,37E-02	6,24E-01	0,00E+00	MNE
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	3,32E+00	0,00E+00	- 3,25E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,32E+00	0,00E+00	- 3,25E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	4,26E+00	2,72E-02	5,89E+00	7,37E-02	- 2,62E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,71E-03	0,00E+00	3,12E-02	4,26E+00	2,72E-02	5,89E+00	7,37E-02	- 2,62E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	2,43E+01	1,90E+00	1,08E+01	5,15E+00	6,77E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,59E-01	0,00E+00	1,74E+00	2,43E+01	1,90E+00	1,08E+01	5,15E+00	6,77E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2,98E+01	0,00E+00	7,16E+00	0,00E+00	4,43E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,98E+01	0,00E+00	7,16E+00	0,00E+00	4,43E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	5,41E+01	1,90E+00	1,79E+01	5,15E+00	1,12E+01	0,00E+00	0,00E+00	2,59E-01	0,00E+00	1,74E+00	5,41E+01	1,90E+00	1,79E+01	5,15E+00	1,12E+01	0,00E+00	MNE
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	9,42E-02	2,12E-04	1,37E-02	5,73E-04	1,20E-02	0,00E+00	0,00E+00	2,88E-05	0,00E+00	1,82E-03	9,42E-02	2,12E-04	1,37E-02	5,73E-04	1,20E-02	0,00E+00	MNE

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	8,02E-01	1,39E-03	1,27E-01	3,78E-03	1,09E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,90E-04	0,00E+00	2,40E-03	8,02E-01	1,39E-03	1,27E-01	3,78E-03	1,09E-01	0,00E+00	MNE
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1,12E+01	1,11E-01	1,02E+00	3,00E-01	4,07E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,51E-02	0,00E+00	7,03E+00	1,12E+01	1,11E-01	1,02E+00	3,00E-01	4,07E-01	0,00E+00	MNE
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1,78E-04	1,29E-05	4,67E-05	3,48E-05	2,49E-05	0,00E+00	0,00E+00	1,75E-06	0,00E+00	1,04E-05	1,78E-04	1,29E-05	4,67E-05	3,48E-05	2,49E-05	0,00E+00	MNE

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre						Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets		C4 Elimination
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	1,98E-02	0,00E+00	2,45E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,98E-02	0,00E+00	2,45E-01	0,00E+00	MNE
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	6,00E-05	0,00E+00	2,26E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,00E-05	0,00E+00	2,26E-01	0,00E+00	MNE
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	1,23E-04	0,00E+00	4,53E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E-04	0,00E+00	4,53E-01	0,00E+00	MNE
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO <sub>2</sub> eq/UF	4,29E+00	1,17E+00	0,00E+00	6,45E-01	6,10E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	9,67E-07	1,25E-07	0,00E+00	2,09E-08	1,11E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg SO <sub>2</sub> eq/UF	5,31E-02	3,26E-03	0,00E+00	5,13E-04	5,69E-02
Eutrophisation	kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> eq/UF	2,63E-03	3,16E-04	0,00E+00	1,06E-04	3,05E-03
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	4,04E-03	1,18E-02	1,45E-03	1,86E-04	1,75E-02
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,07E-04	6,75E-06	0,00E+00	3,63E-07	1,15E-04
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	6,54E+01	1,67E+01	0,00E+00	1,95E+00	8,40E+01
Pollution de l'eau	m <sup>3</sup> /UF	6,03E+00	4,03E-01	0,00E+00	7,22E-02	6,50E+00
Pollution de l'air	m <sup>3</sup> /UF	7,45E+02	3,51E+02	3,50E+01	1,23E+01	1,14E+03
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	6,86E+00	6,98E-01	0,00E+00	3,49E-02	7,59E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,32E+00	-3,25E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,97E-02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,02E+01	-2,55E+00	0,00E+00	3,49E-02	7,66E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	3,70E+01	1,19E+01	0,00E+00	2,00E+00	5,09E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,69E+01	4,43E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,14E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	7,39E+01	1,64E+01	0,00E+00	2,00E+00	9,23E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m <sup>3</sup> /UF	1,08E-01	1,26E-02	0,00E+00	1,85E-03	1,23E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	9,30E-01	1,13E-01	0,00E+00	2,59E-03	1,05E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1,23E+01	7,07E-01	0,00E+00	7,05E+00	2,01E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	2,38E-04	5,97E-05	0,00E+00	1,22E-05	3,10E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,98E-02	2,45E-01	0,00E+00	0,00E+00	2,65E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	6,00E-05	2,26E-01	0,00E+00	0,00E+00	2,26E-01
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	1,23E-04	4,53E-01	0,00E+00	0,00E+00	4,54E-01
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Tableau de résultats de l'analyse du cycle de vie affichés conformément au décret n° 2021-1674 du 16 décembre 2021<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Décret n° 2021-1674 du 16 décembre 2021 relatif à la déclaration environnementale de produits de construction et de décoration ainsi que des équipements électriques, électroniques et de génie climatique

## 7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur <sup>1 2</sup>	Emissions de COV et de formaldéhyde	Non concerné	Utilisation seulement en extérieur
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Aucun essai de croissance fongique et bactérienne n'a été réalisé sur le produit.	-
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur le produit.	-
	Emissions de fibres et de particules	Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé sur le produit.	-
Émission dans le sol et l'eau <sup>1 2</sup>	Emissions dans l'eau	Le produit n'est pas en contact avec l'eau potable, ni l'eau de ruissellement.	-
	Emissions dans le sol	Le produit n'est pas en contact avec le sol	-

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, Juin 2018)

## 8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :**  
Le produit ne revendique aucune performance thermique.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :**  
Le produit ne revendique aucune performance acoustique.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :**  
La peinture contribue au confort visuel, cependant aucun essai n'a été réalisé.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :**  
Le produit ne revendique aucune performance olfactive.